

[1

COMMENT L'UNESCO DEFINIT-ELLE LA JEUNESSE ?

Les jeunes comptent parmi les groupes prioritaires de l'UNESCO. Guidée par la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021), l'UNESCO estime que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans la recherche de solutions aux défis les plus urgents que nous devons relever – pauvreté, inégalités ou conflits. L'action de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture va dans le droit fil de l'ODD 4, cible 7, dont le but est de permettre à tous les apprenants d'apprécier la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable. L'UNESCO s'efforce ainsi de donner aux jeunes, femmes et hommes, les moyens de participer au développement de leurs sociétés. Alors que pour les Nations Unies les jeunes sont des personnes âgées de 15 à 24 ans, l'UNESCO reconnaît que la jeunesse constitue une catégorie fluide, en évolution constante, qui varie selon les pays et les régions.

[2

LES JEUNES ET LA CULTURE. POURQUOI ?

Le droit des jeunes à accéder à la vie culturelle, à en bénéficier et à y participer activement est inscrit dans le droit international et constitue un élément fondamental de leurs droits culturels et humains. Il est nécessaire que les jeunes participent à la vie culturelle afin de comprendre leur propre culture et celle des autres, ce qui leur ouvre des horizons plus vastes, renforce leur capacité de résolution pacifique des conflits et favorise le respect de la diversité culturelle. De plus, comme le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la culture est également un moteur du développement durable. Avant la pandémie de COVID-19, les industries culturelles et créatives représentaient 30 millions d'emplois à l'échelle de la planète et employaient plus de personnes âgées de 15 à 29 ans que n'importe quel autre secteur. Avec des millions de jeunes actuellement au chômage dans le monde, l'élargissement de l'accès aux industries culturelles et le soutien aux jeunes artistes et entrepreneurs culturels est plus que jamais essentiel. Autonomiser les jeunes et leur permettre ainsi d'exercer leurs droits culturels est donc au cœur de l'action de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture, les jeunes jouant un rôle fondamental dans la mise en œuvre des six conventions sur la culture.

[3

QUE FAIT LE SECTEUR DE LA CULTURE POUR AUTONOMISER LES JEUNES ?

- i. **Relier culture et éducation.** L'UNESCO a récemment publié « Autonomiser les Jeunes pour le Patrimoine », offrant une rétrospective de 10 ans sur l'Initiative de Volontariat pour le Patrimoine International. Durant la dernière décennie, plus de 5000 volontaires ont travaillé dans 138 sites inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial et les listes indicatives dans 60 pays partout dans le monde. L'UNESCO a également conçu le « Kit du Patrimoine Mondial entre les mains des Jeunes », la série de dessins animés « Patrimoinito et les aventures du patrimoine mondial », le « Kit Diversité pour les jeunes » et des manuels sur le patrimoine subaquatique à l'intention des enseignants. L'UNESCO met en place une série de projets pour intégrer le patrimoine vivant dans les systèmes éducatifs formels et informels, notamment avec l'Union Européenne. L'UNESCO fête la Semaine Internationale de l'Education Artistique la quatrième semaine de Mai.
- ii. **Soutenir l'emploi des jeunes.** L'UNESCO et l'Union Européenne ont lancé un programme de travail de 10 millions d'euros visant à procurer des opportunités d'emploi à la jeunesse Yéménite dans la restauration des villes du Patrimoine Mondial et des aires urbaines historiques du pays. L'UNESCO soutient les jeunes entrepreneurs du secteur de la culture grâce au Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), dont 45 % des subventions financent des projets visant à autonomiser les jeunes. L'UNESCO et la réalisatrice Japonaise Naomi Kawase, créatrice du Festival International du Film de Nara (NIFF), ont lancé une nouvelle initiative conjointe pour soutenir les jeunes réalisatrices africaines par le biais d'un mentorat féminin multigénérationnel.
- iii. **Amplifier les voix des jeunes.** L'UNESCO organise tous les ans un Forum des jeunes sur le patrimoine mondial en association avec le Comité du patrimoine mondial afin d'offrir aux jeunes la possibilité de s'informer sur les menaces qui pèsent sur le patrimoine mondial et d'y apporter des solutions. En décembre 2019, des jeunes de 17 pays de la région des Etats Arabes ont participé au Forum Arabe des Jeunes Professionnels pour le Patrimoine Mondial, en se concentrant sur les liens entre la construction de la paix et la protection, la préservation et la promotion du Patrimoine Mondial.

LA JEUNESSE ET LA CULTURE

MESSAGES CLES



Le droit des jeunes à accéder à la vie culturelle, à en bénéficier et à y participer activement est inscrit dans le droit international et constitue un élément fondamental de leurs droits culturels et humains.



Il est nécessaire que les jeunes participent à la vie culturelle afin de comprendre leur propre culture et celle des autres, ce qui leur ouvre des horizons plus vastes, renforce leur capacité de résolution pacifique des conflits et favorise le respect de la diversité culturelle. Permettre aux jeunes de faire valoir leurs droits culturels est donc au cœur du travail de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture.



L'action de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture va dans le droit fil de l'ODD 4, cible 7, dont le but est de permettre à tous les apprenants d'apprécier la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable.



Le patrimoine culturel immatériel et l'éducation sont indissociables et se renforcent mutuellement. Les programmes éducatifs offrent de multiples possibilités afin de préserver la continuité de la transmission du patrimoine culturel immatériel aux futures générations. Le patrimoine culturel immatériel peut également enrichir l'expérience de classe en donnant à l'éducation plus de sens et de pertinence au regard de la vie des jeunes. Il peut favoriser l'inclusion de groupes jusque-là marginalisés et renforcer leur sentiment d'appartenance.



Alors que des millions de jeunes sont en situation de chômage partout dans le monde – une crise empirée par la pandémie de COVID-19 – la culture peut servir de source clé d'autonomisation sociale et économique. Les industries créatives et culturelles emploient plus de jeunes âgés de 15 à 29 ans que n'importe quel autre secteur.

Pour plus d'informations, voir <https://fr.unesco.org/youth>